

## Annexe – Expérimentation relative à la mobilité interbranches

La COG 2013-2016 prévoit que l'Ucanss coordonne, en étroite concertation avec les Caisses nationales, le développement d'expérimentations locales visant à favoriser, dans un même bassin d'emploi et dans un cadre interbranche, la mobilité de l'ensemble des salariés du Régime général.

Les objectifs généraux de ce projet visent à identifier des leviers facilitant la "mise en mouvement" des salariés, tout en développant la connaissance réciproque des branches et en améliorant la lisibilité des parcours de carrières possibles entre chacune d'elles.

Il a été choisi d'expérimenter à l'échelle de la région Nord-Pas-de-Calais deux dispositifs : le stage d'immersion interbranches et le guide de mobilité professionnelle.

A cet effet, un groupe projet a été constitué, composé d'un organisme par branche du Régime général : la Caf du Nord, la Carsat Nord-Picardie, la Cnam de Lille-Douai et l'Urssaf Nord-Pas-de-Calais.

Conçu à destination des salariés de ces quatre organismes, 4500 guides de mobilité professionnelle ont été transmis aux organismes concernés au mois de décembre 2015 pour présentation et distribution selon des modalités qui leur sont propres.

Le bilan de cette expérimentation a été présenté lors du Comex du 11 mai 2016, qui a acté la poursuite de l'expérimentation dans le bassin d'emploi de Bordeaux, afin de concevoir d'autres outils ainsi que le déploiement du guide au niveau national.